

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACQUISITION D'UN VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE OU D'UN VELO PLIANT

Pour dynamiser l'usage du vélo sur des distances plus élevées qu'avec un vélo traditionnel et faciliter l'intermodalité, la communauté urbaine a instauré un dispositif d'aide à l'achat de vélo à assistance électrique ou de vélo pliant. Cette offre s'adresse aux habitants de la CUB ainsi qu'aux salariés d'entreprises situées sur le territoire de la CUB ayant engagé une démarche de plan de déplacement d'entreprise (PDE). Les vélos doivent obligatoirement être achetés pendant la durée d'application de la campagne de subvention (sur justificatif de facture datée à partir du 1^{er} octobre 2012). Les subventions seront versées dans la limite des crédits disponibles.

Cadre réservé à l'administration

N° de demande :
Date de réception de la demande :
Pièces justificatives :
Montant de la subvention demandée :
N° et date du mandat :

Formulaire de demande

Le demandeur

NOM/ Prénom :
Adresse personnelle :

Adresse professionnelle (Uniquement pour les salariés en Plan de Déplacement d'Entreprise) :

E-mail personnel :
Téléphone :
Date de la demande :
Signature :

PIECES A FOURNIR

Pièces d'instruction :

- Le présent formulaire de demande de subvention dûment complété.
- Une copie de pièce d'identité du demandeur
- Une copie de justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, facture EDF, facture gaz...à l'exclusion des attestations d'hébergement) ou de justificatif de l'employeur dans le cas d'un salarié d'entreprise en PDE sur le territoire de la CUB
- Une copie de l'avis d'imposition 2012 du foyer fiscal (revenus 2011).
- Un relevé d'identité bancaire (RIB)
- L'engagement par une attestation sur l'honneur (au verso du formulaire) à ne percevoir qu'une seule subvention par foyer fiscal et à ne pas revendre ou céder le vélo dans les trois ans sous peine de remboursement à la CUB de la subvention.
- Le questionnaire mobilité rempli
- La copie de la facture d'achat du vélo à assistance électrique ou du vélo pliant datée (postérieure au 1^{er} octobre 2012) et nominative.
- Une copie du certificat d'homologation du vélo (NF EN15194 pour les Vélos à Assistance Électrique et NF EN14764 pour les vélos pliants)

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés dans ce dossier, ainsi que la sincérité des pièces jointes. Toute fausse déclaration entraînera la nullité de la demande et la restitution de la subvention.

Je m'engage sur l'honneur à :

- ne percevoir qu'une seule subvention par foyer fiscal et par année de la part de la CUB concernant l'acquisition d'un vélo électrique ou d'un vélo pliant,
- ne pas revendre ou céder ledit vélo dans les trois ans sous peine de restituer la subvention perçue.

Fait à

Le

Signature du demandeur

Dossier complet à retourner à :

CUB- Direction des transports et de la mobilité durable, esplanade Charles de Gaulle, 33 000 Bordeaux.

Ou par mail à subventionvelo@cu-bordeaux.fr

Pour tout renseignement 05.56.93.68.00

- Selon les règles de la comptabilité publique, le délai de versement de la subvention est estimé à trois mois

- « Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des demandes et délivrances de subventions. Les destinataires des données sont : la Direction de la coordination de la gestion et du contrôle et la Direction transports et mobilité durable.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à contact.cnil@cu-bordeaux.fr, ou à l'adresse suivante Communauté Urbaine de Bordeaux, A l'attention du Correspondant à la Protection des Données à Caractère Personnel, Esplanade Charles de Gaulle, 33076 Bordeaux Cedex.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. »